

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Acquisition et mise en service d'équipements d'espaces vert

Article 1 Caractéristiques techniques

LOT 1 : Tracteur :

- Le tracteur sera utilisé par le service
- Il sera en conformité avec la législation française et/ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent, la norme environnementale, les normes sonores et les normes de pollution...).

- **Finalité**
 - Le tracteur permettra de tracter une remorque ou d'autres outils (pulvérisateur, plateau de coupe, souffleur...) et sera adapté à nos besoins.
 - Le tracteur proposé sera ergonomique et facile d'utilisation.
 - Le tracteur proposé sera stable sur des pentes de faibles inclinaisons.
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques du tracteur proposé.

- **Caractéristiques techniques**
 - Moteur :
 - Version diesel atmosphérique
 - 4 cylindres
 - Cylindrée comprise entre 1800 et 2600 cm³
 - Puissance comprise entre 35 et 50 CV
 - Transmission :
 - De type mécanique
 - 4 roues motrices
 - Direction : de type assistée
 - Prises hydrauliques : 1 double effet, au minimum
 - Prise de force :
 - indépendante
 - arrière
 - 540 tr/min, au minimum
 - 4 pneus agraires
 - Capacité de relevage aux rotules : 1000 kg, au minimum

- Equipements divers :
 - Arceau de sécurité rabattable
 - Siège confort à réglages multiples
 - Colonne de direction réglable
 - Instrumentation la plus complète
 - Homologation pour la route avec carte grise et dispositif de signalisation rétro réfléchissant

LOT 2 : Souffleur à dos

- Le souffleur à dos sera utilisé par le service
- Il sera en conformité avec la législation française et/ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent, la norme environnementale, les normes sonores et les normes de pollution...).
- Finalité
 - Le souffleur à dos permettra de souffler les feuilles mortes de l'ensemble du site..... et sera adapté à nos besoins.
 - Le souffleur à dos proposé sera ergonomique et facile d'utilisation.
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques du souffleur à dos proposé.
- Caractéristiques techniques
 - Moteur :
 - 2 temps atmosphérique
 - Cylindrée comprise entre 60 et 75 cm³
 - Vitesse de l'air comprise entre 300 et 350 Km/heure
 - Débit de l'air comprise entre 900 et 1300 m³/heure
 - Poids maximal : 11 Kg

LOT 3: Débroussailleuse

- La débroussailleuse sera utilisée par le service
- Elle sera en conformité avec la législation française et / ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent, la norme environnementale, les normes sonores et les normes de pollution...).
- Finalité
 - La débroussailleuse permettra de débroussailler le contour des parcelles engazonnées, le gazon autour des arbres et des bâtiments du site.....
 - La débroussailleuse proposée sera ergonomique et facile d'utilisation.
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques de la débroussailleuse proposée.

- Caractéristiques techniques
 - Moteur :
 - 4 temps atmosphérique
 - Cylindrée comprise entre 30 et 50 cm³
 - Poids à vide maximal : 7 Kg
 - Transmission : Arbre droit

LOT 4 : Cales de hauteur

- Les cales en hauteur seront utilisées par le service
- Elles seront en conformité avec la législation française et / ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent).
- Finalité
 - Les cales en hauteur permettront de surélever les machines afin de faciliter leur entretien. Elles seront adaptées à nos besoins.
 - Les cales en hauteur proposées seront ergonomiques et faciles d'utilisation ;
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques des cales en hauteur proposées.
- Caractéristiques techniques
 - En aluminium
 - Poids supporté minimum : 10 tonnes / paire
 - Poids maximum d'une cale : 70 Kg
 - Longueur totale comprise entre 2 m et 2,50 m
 - Longueur de la pente comprise entre 1,20 m et 1,50 m
 - Longueur de la partie horizontale minimum : 70 cm
 - Largeur d'une cale comprise entre 40 cm et 50 cm
 - Hauteur d'une cale comprise entre 35 cm et 70 cm
 -

LOT 5 : Porte-outils

- Le porte-outils sera utilisé par le service
- Il sera en conformité avec la législation française et / ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent, la norme environnementale, les normes sonores et les normes de pollution...).
- Finalité
 - Le porte-outils permettra de nettoyer et désherber les caniveaux et de ramasser les détrit.
 - Le porte-outils proposé sera ergonomique et facile d'utilisation ;
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques du porte-outils proposé.

- Caractéristiques techniques
 - Porte outils
 - Moteur essence 4 temps
 - Puissance minimum : 9 ch
 - Transmission hydraulique
 - Pneus gazons
 - Entraînement des accessoires hydraulique et par prise de force
 - Système de changement rapide des accessoires
 - Accessoires
 - Balayeuse de 1 m avec un bac de collecte + brosse latérale
 - Brosse de désherbage en tresses d'acier
 - Masse

LOT 6 : Echafaudage

- L'échafaudage sera utilisé par le service
- Elles seront en conformité avec la législation française et / ou européenne (notamment pour le marquage CE, norme ISO ou équivalent).
- Finalité
 - L'échafaudage permettra de tailler les haies.
 - L'échafaudage proposé sera ergonomique et facile d'utilisation ;
 - Chaque candidat précisera les caractéristiques techniques de l'échafaudage proposé.
- Caractéristiques techniques
 - En aluminium
 - Hauteur maximale de travail : 6 m
 - Hauteur de travail du premier modèle : 2 m
 - Surface utile minimale du plancher : 1,60 m X 0,60 m
 - Charge utile minimale sur plancher : 150 kg
 - Base pliante
 - 1 trappe de plancher minimum
 - 4 roulettes
 - 4 stabilisateurs
 - Facile à mettre en place

De plus, le candidat répondra de manière très précise au questionnaire technique pour chaque lot (Annexes)

Article 2 Critères de choix

Pour le Lot 1 : le tracteur sera choisi par rapport aux critères de choix suivants :

1) La valeur technique de l'offre / qualité : 40 %

- Qualité de l'appareil proposé / Fonctionnalité (conformité au cahier de charge)
- Sécurité / Stabilité
- Ergonomie pour l'utilisateur
 - Visibilité
 - Confort

2) Les conditions financières : 20%

- Coût de l'appareil
- Coûts des consommables (consommation, énergie, pièces détachées...)
- Coût du contrat de maintenance et coût des prestations hors contrat de maintenance

3) Qualité du service après-vente : 30 %

- Qualité du SAV :
 - Durée de la garantie au-delà de la garantie contractuelle d'un an
 - Nombre de personnes affectées à ce service ; lieu d'implantation
 - Modalité de l'assistance technique
 - Délais d'intervention
 - Réactivité aux incidents / aux dysfonctionnements (possibilité de prêt de véhicule en cas de panne)
 - Traitement des demandes complémentaires et urgentes
- Modalités de collaboration et de suivi de la prestation : qualité du service rendu (relations contractuelles passées et relations contractuelles décrites par le candidat)

4) Les délais et plannings d'intervention : 10 %

- Disponibilité des candidats pour démonstration
- Délais de livraison à compter de la notification du marché
- Délais d'intervention maintenance
- Planning de formation
- Modalités de collaboration et de suivi de la prestation : relations contractuelles décrites par le candidat.

En ce qui concerne les lots : 2, 3, 4, 5 et 6 : les critères de choix sont les suivants :

1) La valeur technique de l'offre / qualité 50 %

- Qualité de l'appareil proposé / Fonctionnalité (conformité au cahier des charges)
- Sécurité
- Bon rapport Poids / Qualité de soufflage
- Ergonomie pour l'utilisateur
 - Confort

2) Les conditions financières 25 %

- Coût de l'appareil
- Coûts des consommables (consommation, énergie, pièces détachées...)

3) Les délais et plannings d'intervention 25 %

- Disponibilité des candidats pour démonstration (sauf pour le lot 4).
- Délais de livraison à compter de la notification du marché
- Réactivité aux incidents / aux dysfonctionnements (possibilité de prêt de véhicule en cas de panne)
- Traitement des demandes complémentaires et urgentes
- Modalités de collaboration et de suivi de la prestation : relations contractuelles décrites par le candidat.

Article 3 Fourniture d'accessoires, de consommables et de documents divers

Les matériels seront fournis avec :

- les accessoires et consommables nécessaires au démarrage de l'activité ;
- la liste des consommables : références, prix public et conditionnement : le candidat s'engage à maintenir les prix pendant un an. Au-delà, les prix pourront être renégociés avec le responsable du service..... ;
- la documentation technique et utilisateur, la notice utilisateur étant rédigée en langue française ;
- tous les documents contractuels (marquage CE...).

Article 4 Présentation et démonstration du matériel

A l'exception du lot n°4 (cales de hauteur), une démonstration du matériel est obligatoire pour tous les autres lots. Elles seront réalisées entre la date limite de réception des offres et la date d'attribution du marché. Les sociétés qui auraient déjà réalisé ces démonstrations au cours de l'année ... ou ... dans un cadre informel devront joindre à leur offre une attestation (en annexe du cahier des clauses administratives particulières) indiquant la période à laquelle la démonstration a été réalisée, les représentants de la personne publique y ayant assisté et la référence du matériel ayant été présenté et étant proposé dans l'offre.

Les candidats seront contactés, si besoin, par

La démonstration sera faite sous la responsabilité de

Une attestation de démonstration sera alors faite.

Article 5 Formation

Le candidat joindra à son offre un planning détaillé des formations du personnel, comprises dans le montant de l'offre : nombre de journées de formation, nombre de personnes formées etc.

Article 6 Renseignements techniques divers

Les renseignements techniques ne peuvent être obtenus qu'auprès de

A fin de garantir l'égalité dans le traitement des candidats, Les réponses sur les questions posées par les candidats seront transmises à tous les candidats qui ont fait le retrait du dossier de consultation.

Les candidats ne sont pas autorisés à entrer en contact avec les utilisateurs sans l'autorisation du responsable des achats.